



LIMINAIRE CDAS 14 AVRIL 2023

Solidaires Finances Publiques ne peut pas débiter ce premier CDAS de la nouvelle mandature, sans condamner au préalable, la réforme des retraites voulue par le gouvernement.

Solidaires Finances Publiques, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales du ministère, exigent le retrait pur et simple de ce texte. Cette loi est à la fois profondément injuste et porteuse d'inégalités inacceptables.

Dans un contexte de neutralisation, Solidaires Finances Publiques 52 aurait souhaité boycotter cette instance.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser tous les agents-es, actifs-ves et retraités-ées

Solidaires Finances Publiques 52 a décidé de siéger afin d'engager le plus rapidement possible les crédits sur un calendrier bien restreint.

Compte-tenu du climat actuel, l'action sociale se veut encore plus au service des agents-es, actifs-ves et retraités-ées, c'est pourquoi Solidaires Finances Publiques 52 réaffirme une fois de plus son attachement à une

ACTION SOCIALE DE PROXIMITE.